conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

wedi Joint Sealant

Numéro de matière JSB



... We

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

wedi Joint Sealant

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Colle

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: wedi Corporation / wedi Americas

Rue/B.P.: 1160 Pierson Drive Place, Lieu: IL 60510 Batavia

EUA

WWW: www.wedicorp.com
E-mail: info@wedicorp.com
Téléphone: 877.933.9334 (Toll Free)

Télécopie: 847.357.9819

Service responsable de l'information:

wedi Corporation / wedi Americas Technical Support Department

Téléphone: +1 877.933.WEDI (9334), Mobile: +1 770.366.6835 Office Fax: +1 847.357.9819, Mobile Fax: +1 770.783.8874

E-mail info@wedicorp.com

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone: +1 877.933.WEDI (9334)

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

Mobile: +1 770.366.6835 For non business hours.

2. Identification des dangers

Aperçu de cas d'urgence

Aspect: État physique à 20 °C et 101,3 kPa: solide

Forme: pâteux

Couleur: différentes couleurs

Odeur: douceâtre

Classification: Eye Irrit. 2A; Skin Sens. 1; Toxicité pour la reproduction 1B; Aquatic Chronic 3;

Symboles de danger:





Mention d'avertissement: Danger

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

wedi Joint Sealant

Numéro de matière JSB



Mentions de danger: Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs.

Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

... wed

des yeux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Traitement spécifique (voir ' Premiers secours ' sur cette étiquette).

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou

spéciaux.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

Peut être nocif par contact cutané. Provoque une légére irritation cutanée. Le produit durcit en présence d'humidité en dégageant du méthanol.

voir rubrique 11: Informations toxicologiques

3. Composition / Informations sur les composants

Composants pertinents:

N°CAS	Désignation	Concentration	Classification
CAS 471-34-1	Carbonate de calcium	30 - 60 %	non classé
CAS 1317-65-3	Calcaire	5 - 10 %	non classé
CAS 2768-02-7	Triméthoxyvinylsilane	1 - 5 %	Flam. Liq. 3. Acute Tox. 4 (par inhalation). Skin Sens. 1.
CAS 13822-56-5	3-(Triméthoxysilyl) propylamine	< 3 %	Skin Irrit. 2. Eye Dam. 1.
CAS 22673-19-4	Dibutylbis(pentane- 2,4-dionato-O,O')étain (SVHC)	< 1 %	Acute Tox. 4 (par voie orale). Skin Corr. 1C. Skin Sens. 1. Muta. 2. Toxicité pour la reproduction 1B. STOT SE 1. STOT RE 1. Aquatic Chronic 1 (Facteur M = 1).

conforme WHMIS 2015 et ANSI 7400 1-2010

wedi Joint Sealant

Numéro de matière JSB



Indications complémentaires:

Contient Acide stéarique, Dioxyde de titane.

Formation de méthanol en faible quantité liée à l'hydrolyse.

Les valeurs limites maximales d'exposition professionnelle, sont, le cas échéant,

... We

indiquées dans la section 8.

4. Premiers secours

Informations générales: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de consultation

d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais. En cas de malaises, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt avec de l'eau et du savon puis rincer soigneusement. En cas de réactions

cutanées, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau

> courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un

ophtalmologiste.

Ne pas provoquer de vomissement. en cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau Ingestion

(seulement si la personne est consciente). Appeler aussitôt un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut être nocif par contact cutané. Provoque une légére irritation cutanée.

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

Formation de méthanol en faible quantité liée à l'hydrolyse.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:

> 93.3 °C

Température d'auto-inflammabilité:

Aucune donnée disponible

Agents d'extinction appropriés

Jet d'eau en aspersion, mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de

carbone

Agents d'extinction déconseillés pour des raison de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.

Il peut se dégager par ailleurs: oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Equipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

wedi Joint Sealant

Numéro de matière JSB



Indications complémentaires:

Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.

_ we

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Éviter l'exposition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les poussières/fumées/brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

Précautions en matière d'environnement:

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations. En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

Méthodes de nettovage:

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Assurer une aération suffisante. Éviter le contact avec la substance. Ne pas respirer les poussières/fumées/brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire . Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver les récipients hermétiquement fermés au frais et au sec.

Protéger du gel. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. Protéger de l'humidité.

A stocker en position debout.

Température de stockage: 10 °C à 35 °C

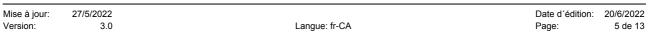
Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

wedi Joint Sealant

Numéro de matière JSB



... wed

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Туре	Valeur seuil
	Carbonate de calcium	Canada, Alberta: OEL 8 hour	10 mg/m³
		Canada, Québec: VEMP	10 mg/m³ (fraction inhalable)
1317-65-3	Calcaire	Canada, Alberta: OEL 8 hour Canada, BC: OEL STEL	10 mg/m³ 20 mg/m³ (fraction inhalable)
		Canada, BC: OEL TWA Canada, BC: OEL TWA Canada, Québec: VEMP	10 mg/m³ (fraction inhalable) 3 mg/m³ (fraction respirable) 10 mg/m³ (fraction inhalable)
2768-02-7	Triméthoxyvinylsi lane	Canada, Ontario: OEL STEL	60 mg/m³; 10 ppm
57-11-4	Acide stéarique	Canada, Alberta: OEL 8 hour	10 mg/m³ (Stearates, excludes stearates;of toxic metals)
		Canada, BC: OEL TWA Canada, BC: OEL TWA	10 mg/m³ (fraction inhalable) 3 mg/m³ (fraction respirable)
13463-67-7	Dioxyde de titane	Canada, Alberta: OEL 8 hour	10 mg/m³
		Canada, BC: OEL TWA Canada, BC: OEL TWA Canada, Québec: VEMP	10 mg/m³ (fraction inhalable) 3 mg/m³ (fraction respirable) 10 mg/m³ (fraction inhalable)
22673-19-4	Dibutylbis (pentane-2,4- dionato-O,O') étain (SVHC)	Canada, Alberta: OEL 15 min	0.2 mg/m³ (composés, organique)
	, ,	Canada, Alberta: OEL 8 hour Canada, BC: OEL STEL	0.1 mg/m³ (composés, organique) 0.2 mg/m³ (peut être absorbé par la peau, composés, organique)
		Canada, BC: OEL TWA	0.1 mg/m³ (peut être absorbé par la peau,
		Canada, Ontario: OEL TWA	composés, organique) 0.1 mg/m³ (composés, organique; peut être
		Canada, Québec: VEMP	absorbé par la peau, calculé comme étain) 0.1 mg/m³ (composés, organique; calculé comme étain; peut être absorbé par la peau)

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

wedi Joint Sealant

Numéro de matière JSB



... wed

N°CAS	Désignation	Туре	Valeur seuil
67-56-1	Méthanol	Canada, Alberta: OEL 15 min	328 mg/m³; 250 ppm (peut être absorbé par la peau)
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	262 mg/m³; 200 ppm (peut être absorbé par la peau)
		Canada, BC: OEL STEL	250 ppm (peut être absorbé par la peau)
		Canada, BC: OEL TWA	200 ppm (peut être absorbé par la peau)
		Canada, Québec: VECD	328 mg/m³; 250 ppm
			(peut être absorbé par la peau)
		Canada, Québec: VEMP	262 mg/m³; 200 ppm
			(peut être absorbé par la peau)

Indications complémentaires:

Formation de méthanol en faible quantité liée à l'hydrolyse.

Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR:

1910.133 o ANSI Z87.1-2010.

Protection de la peau: Porter un vêtement de protection approprié.

Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138.

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et

leur résistance au percement.

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil

respiratoire.

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max.du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En

cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Éviter le contact avec la substance. Ne pas respirer les poussières/fumées/brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. 6.: Section "Précautions pour la protection de l'environnement".

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

wedi Joint Sealant

Numéro de matière JSB



... wed

 Mise à jour:
 27/5/2022
 Date d'édition:
 20/6/2022

 Version:
 3.0
 Langue: fr-CA
 Page:
 7 de 13

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: État physique à 20 °C et 101,3 kPa: solide

Forme: pâteux

Couleur: différentes couleurs

Odeur: douceâtre

Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

pH: Non applicable

Point de fusion/point de congélation: Aucune donnée disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

Aucune donnée disponible

Point éclair/plage d'inflammabilité: > 93.3 °C

Taux d'évaporation:

Inflammabilité:
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:
Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:
Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:
Aucune donnée disponible

Densité: 1.46 g/cm³

Solubilité: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité: Aucune donnée disponible
Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides: 100 %

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Le produit durcit en présence d'humidité en dégageant du méthanol.

Stabilité chimique: Stable si stocké dans les conditions prévues. Formation de méthanol en faible quantité

liée à l'hydrolyse.

Possibilité de réactions dangereuses:

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Conditions à éviter: Protéger du gel. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. Protéger de

l'humidité.

Matières incompatibles: Eau

Produits de décomposition dangereux:

Méthanol

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

wedi Joint Sealant

Numéro de matière JSB



11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne

dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A = Provoque une sévère irritation

... wed

des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1 = Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Toxicité pour la reproduction 1B = Peut nuire à la fertilité.

Peut nuire au fœtus.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

Autres informations: Indication sur Carbonate de calcium (CAS 471-34-1):

DL50 Rat, par voie orale: 6,450 mg/kg DL50 Rat, dermique: > 2,000 mg/kg

CL50 Rat, par inhalation (poussières/brouillard): 3 mg/L/4h

Indication sur Calcaire (CAS 1317-65-3): DL50 Rat, par voie orale: > 5,000 mg/kg

Indication sur Triméthoxyvinylsilane (CAS 2768-02-7): DL50 Rat, par voie orale: 7,120 - 7,236 mg/kg (OECD 401)

DL50 Rat, dermique: 3.36 mL/kg

Indication sur Acide stéarique (CAS 57-11-4):

DL50 Rat, par voie orale: > 5,000 mg/kg

DL50 Lapin, dermique: > 5,000 mg/kg

Indication sur Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7):

DL50 Rat, par voie orale: > 10,000 mg/kg

DL50 Lapin, dermique: > 10,000 mg/kg

CL50 Rat, par inhalation (poussières/brouillard): > 6.82 mg/L/4h

Indication sur 3-(TriméthoxysilyI)propylamine (CAS 13822-56-5):

DL50 Rat, par voie orale: > 2,000 mg/kg DL50 Lapin, dermique: > 2,000 mg/kg

Indication sur Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')étain (CAS 22673-19-4):

DL50 Rat, par voie orale: 1,864 mg/kg (OECD 401) DL50 Lapin, dermique: > 2,000 mg/kg (OECD 402)

Symptômes

Peut être nocif par contact cutané. Provoque une légére irritation cutanée.

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

wedi Joint Sealant

Numéro de matière JSB



...wed

12. Données écologiques

Écotoxicité

Toxicité aquatique: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indication sur Carbonate de calcium (CAS 471-34-1):

Toxicité pour le poisson:

CL50 poissons: > 1,000 mg/L/96h

Toxicité pour la daphnia:

EC50 Daphnies: > 1,000 mg/L/48h

Toxicité pour les algues:

CI50 algues: > 1,000 mg/L/72h

Indication sur Calcaire (CAS 1317-65-3):

Toxicité pour le poisson:

CL50 Oncorhynchus mykiss: > 10,000 mg/L/96h

Toxicité pour la daphnia:

EC50 Daphnia magna (puce d'eau géante): > 1,000 mg/L/48h

Toxicité pour les algues:

EC50 Desmodesmus subspicatus (algue verte): > 200 mg/L/72h

Indication sur Triméthoxyvinylsilane (CAS 2768-02-7):

Toxicité pour le poisson:

CL50 Oncorhynchus mykiss: 191 mg/L/96h

Toxicité pour la daphnia:

EC50 Daphnia magna (puce d'eau géante): 168.7 mg/L/48h

Toxicité pour les algues:

EC50 Desmodesmus subspicatus (algue verte): > 957 mg/L/72h

Indication sur Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7):

Toxicité pour le poisson:

CL50 Cyprinodon variegatus: > 240 mg/L/96h

NOEC: 100 mg/L/30d Toxicité pour la daphnia:

EC50 Daphnia magna (puce d'eau géante): > 100 mg/L/48h

NOEC: 3 mg/L/30d

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

Indications diverses relatives à l'écologie

Teneur en composés organiques volatils (COV):

< 30 a/L

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

wedi Joint Sealant

Numéro de matière JSB



Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages

contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et

... we

complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

14. Informations relatives au transport

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

Non réglementé

Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

néant

Groupe d'emballage

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

néant

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: non

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

Shipping name: Non réglementé

Transport maritime (IMDG)

Désignation technique spécifique: Non réglementé

Polluant marin: non

Transport aérien (IATA)

Désignation technique spécifique: Non réglementé

Indications diverses

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

wedi Joint Sealant

Numéro de matière JSB



15. Règlements

Directives nationales - Canada

Carbonate de calcium:

Calcaire:

NDSL: listed

NDSL: listed

NDSL: listed

DSL: listed

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 30 - 60 % Carbonate de calcium, 5 - 10 % Calcaire, 1 - 5 %

Triméthoxyvinylsilane, < 3 % 3-(Triméthoxysilyl)propylamine, < 1 %

Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')étain (SVHC). Fiche de données de sécurité

disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating: Health: 2 (Moderate) Fire: 1 (Slight) Reactivity: 1 (Slight)

HMIS Version III Rating:

Health: 2 (Moderate) - Chronic effects

Flammability: 1 (Slight) Physical Hazard: 1 (Slight)

Personal Protection: X = Consult your supervisor



... we

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

wedi Joint Sealant

Numéro de matière JSB



Abréviations et acronymes:

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures

... wed

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise

CAS: Service des résumés chimiques

CE: Communauté européenne

CFR: Code des règlements fédéraux CI50: Concentration inhibitrice 50%

CL50: Concentration létale médiane

CLP: Classification, étiquetage et emballage

Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses

DL50: Dose létale 50%

DMEL: Dose dérivée avec effet minimum

DNEL: Dose dérivée sans effet EC50: Concentration efficace 50%

EN: Norme européenne EQ: Quantités exceptées

facteur M: Facteur de multiplication

IATA: Association du transport aérien international

IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les

marchandises dangereuses IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant

des produits chimiques dangereux en vrac LEP: Limite d'exposition professionnelle

MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail

PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC: Concentration prédite sans effet

REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

SVHC: Substance extrêmement préoccupante

TLV: Valeur limite d'exposition

TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses

TSCA: Loi sur le contrôle des substances toxiques vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Numéro de matière Modification dans la section 2: Classification, étiquette

Modification dans la section 3: Composition / informations sur les composants

Mise à jour d'ordre général

Créée: 25/7/2018

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir rubrique 1: Service responsable de l'information

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

wedi Joint Sealant

Numéro de matière JSB





Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.